## Commune de BREM-SUR-MER

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (Modification simplifiée n°1 du PLU)

N°	DESIGNATION	SUPERFICIE	BENEFICIFIAIRE
1	Projet de contournement de l'agglomération assurant la continuité routière entre les RD80 et RD40	126 384 m²	Département
2	Retraitement du carrefour entre la Rue Clémenceau et la Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	49 m²	Commune
3	Liaison piétonnière et cyclable à aménager depuis la Rue du 8 mai (pour desserte générale de quartier)	211 m²	Commune
4	Réaménagement de la voirie (Rue de la Chaize)	354 m²	Commune
4a	Liaison piétonnière / cyclable à aménager le long de la Rue du Calvaire et de la Rue de l'Auzance	6 971 m²	Département
4b	Liaison piétonnière / cyclable à aménager le long de la Rue du Calvaire vers la Rue des Onizières (tronçon b)	866 m²	Commune
4c	Liaison piétonnière / cyclable à aménager le long de la Rue du Calvaire vers la Rue des Onizières (tronçon c)	187 m²	Commune
4d	Liaison piétonnière / cyclable à aménager le long de la Rue des Onizières jusqu'à la Rue de la Noue	73 m²	Commune
4 <sup>e</sup>	Liaison piétonnière / cyclable à aménager le long de la Rue des Onizières jusqu'à la Rue de la Noue	80 m²	Commune
4f	Retraitement du carrefour Rue des Onizières et Rue de la Noue avec sécurisation des liaisons piétonnières / cyclables	<del>1 607 m²</del>	Commune
5	Cheminement piétonnier / cyclable à aménager entre la Rue de l'Auzance et la Rue des Gabelous	2 630 m²	Commune
6	Liaison piétonnière / cyclable à aménager entre la Rue des Sabelles et l'emplacement réservé n°6 (liaison vers la Rue des Gabelous)	1 419 m²	Commune
7	Liaison piétonnière (voir cyclable) entre la Rue des Jardins et la Rue du Chaponnet	250 m²	Commune
8	Liaison piétonnière et cyclable à créer le long du secteur sportif (continuité de cheminement « doux » avec celui de la « ceinture verte » de l'agglomération)	703 m²	Commune
9	Intégration au domaine public de la voie existante pour assurer la continuité du Chemin de la Crulière	858 m²	Commune
10	Projet de site de valorisation touristique et/ou de loisirs de la Crulière	4 798 m²	Commune
11	Espace destiné à des équipements ou installations d'intérêt collectif liés et nécessaires aux activités sportives ou de loisirs	1 284 m²	Commune